

Imaginer l'Avenir

Céline Labrecque

Numéro 107, hiver 2005–2006

Places et parcs : la ville en partage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17653ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

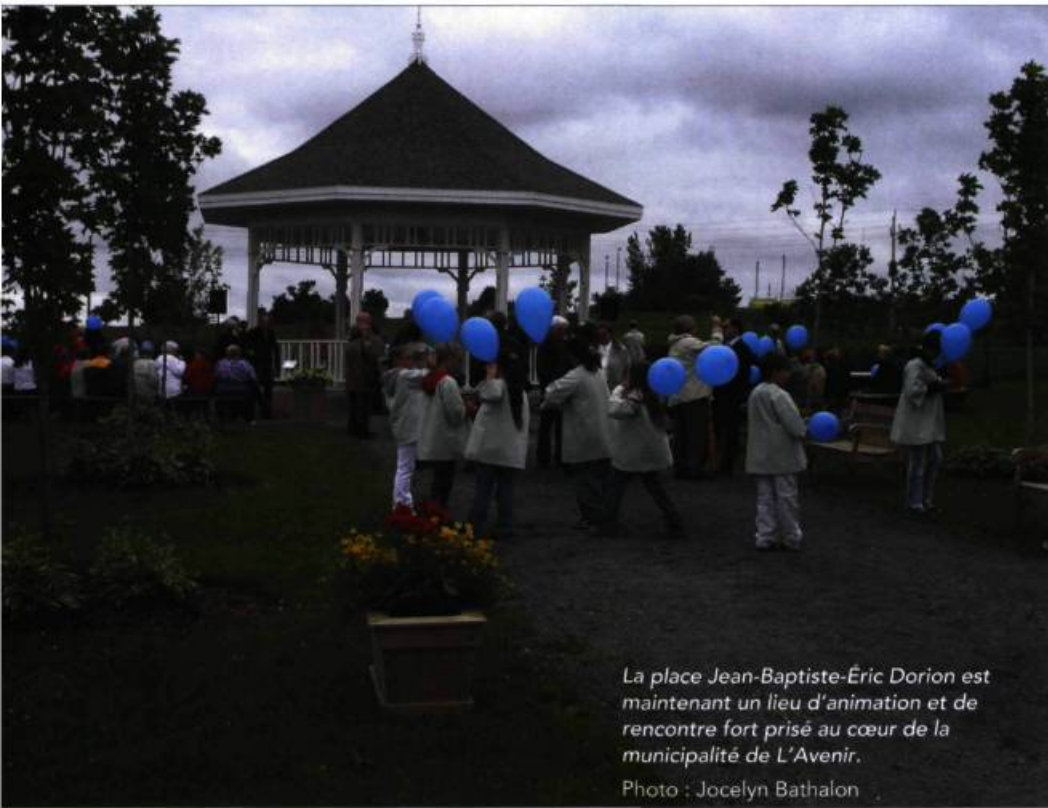
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labrecque, C. (2005). Imaginer l'Avenir. *Continuité*, (107), 42–44.

Imaginer L'Avenir



La place Jean-Baptiste-Éric Dorion est maintenant un lieu d'animation et de rencontre fort prisé au cœur de la municipalité de L'Avenir.

Photo : Jocelyn Bathalon

Comme de nombreuses municipalités rurales au Québec, L'Avenir voit sa population migrer vers la ville. Dans le but de stimuler la vie communautaire, un groupe de citoyens a revitalisé le cœur du village en réalisant une place publique. Un coup d'audace de la part de gens qui regardent droit devant.

par Céline Labrecque

À mi-chemin entre Drummondville et Richmond, L'Avenir borde la rivière Saint-François, entre la plaine du Saint-Laurent et les premiers vallonnements des Appalaches. Malgré l'emplacement géographique enviable de cette localité de 1330 habitants, son tissu social se détériore au fil des ans. Son bilan démographique indique un déséquilibre des différents groupes d'âge. La diminution du nombre d'élèves, la migration des jeunes et le départ des personnes âgées vers la ville entraînent l'effritement des services de proximité.

Le jour de l'inauguration de la place, un citoyen a personnifié Jean-Baptiste-Éric Dorion, célèbre citoyen de L'Avenir.

Photo : Jocelyn Bathalon

Dans le but de revitaliser le milieu physique et naturel, de susciter un renouveau socioéconomique et de soutenir les résidents dans la prise en charge de leur localité, le comité consultatif d'urbanisme a élaboré un projet de place publique au printemps 2002, dans le cadre du Programme de renouveau urbain et villageois du gouvernement du Québec. L'idée: retrouver un peu de l'esprit du parvis de l'église, jadis lieu de discussions et d'animation de la vie rurale. Comme lui, la place publique a d'abord comme rôle de soutenir la vie communautaire et de stimuler les échanges, bien qu'elle puisse permettre d'autres usages. À l'heure des communications virtuelles, la population a bien besoin de contacts réels afin de consolider un mode de vie différent: la ruralité. Au cœur du noyau historique du village, la nouvelle place pourra sans aucun doute y contribuer.



AMÉNAGER ET ÉCLAIRER

La première phase du projet a consisté à réaliser l'aménagement paysager sur un lot vacant au centre du village. À partir du plan d'un aménagiste, membre bénévole du comité, on a planté des végétaux (arbres, arbustes et fleurs) et installé le mobilier qu'avait fabriqué un ébéniste (banes, boîtes à fleurs, poubelles et supports à vélos).

En 2004, au terme de nombreux efforts de la part des acteurs du milieu, un nouveau programme issu de la Politique de la ruralité permet d'entreprendre la deuxième phase du projet plus rapidement que prévu, soit la construction d'une gloriette. Avec son Fonds de la ruralité, cette politique veut soutenir les communautés rurales dans leur effort pour bâtir un milieu de vie de qualité, prospère et durable, autant sur le plan social, culturel qu'économique.

Prêt depuis la création de la place, le concept de mise en lumière a aussi pu être mis en œuvre. Les concepteurs, Les Jardins Lumières de L'Avenir, avaient effectivement travaillé de concert avec l'aménagiste et l'architecte dès le départ pour favoriser une bonne intégration de l'éclairage.

Dans la mise en lumière, la gloriette a fait l'objet d'une attention particulière. Pour mettre cet élément central en valeur, les concepteurs lumière ont choisi une technologie novatrice : des projecteurs à diode électroluminescente rouges, verts et bleus. Ces petits projecteurs à faible consommation d'énergie possèdent une remarquable durée de vie et permettent des compositions de couleurs infinies. Non seulement les effets varient en fonction des saisons, des périodes de fêtes et de l'utilisation des lieux, mais ils produisent une ambiance feutrée le soir venu et composent un tableau lumineux saisissant. L'éclairage des arbres contribue lui aussi à la mise en scène de la gloriette grâce à un scénario de couleurs programmé.

NOMMER ET PERSÉVÉRER

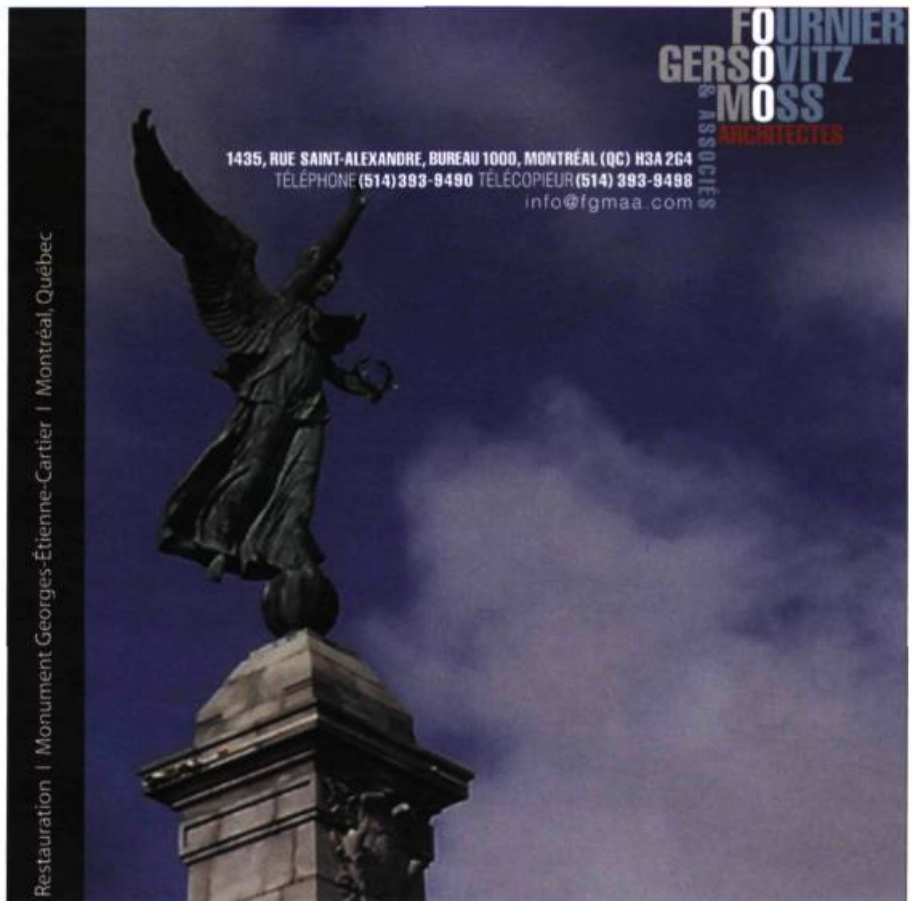
Durant la réalisation de la place publique, les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont bien sûr penchés sur sa désignation. Le nom qu'ils ont retenu honore celui qui a marqué l'histoire de ce coin de pays au milieu du XIX^e siècle : Jean-Baptiste-Éric Dorion, fondateur de L'Avenir (voir l'encadré). Le 18 juin 2005, lors de l'inauguration de la place



Le soir, l'aménagement lumière rehausse l'attrait de la place. De petits projecteurs de couleur permettent des compositions de lumière variées et créent une ambiance feutrée.

Photo : Les Jardins Lumières

Jean-Baptiste-Éric Dorion, un citoyen de L'Avenir a endossé le costume du personnage et prononcé un discours enflammé, dans le style audacieux propre à cet homme d'idées.



**FOURNIER
GERSOVITZ
MOSS**
ARCHITECTES
ASSOCIÉS

1435, RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000, MONTRÉAL (QC) H3A 2G4
TÉLÉPHONE (514) 393-9490 TÉLÉCOPIEUR (514) 393-9498
info@fgmaa.com

Restauration | Monument Georges-Étienne-Cartier | Montréal, Québec

QUI ÉTAIT JEAN-BAPTISTE-ÉRIC DORION ?



Source : municipalité de L'Avenir

Né en 1826, Jean-Baptiste-Éric Dorion avait l'audace de soutenir des thèses souvent contraires à celles des bien-pensants de son époque, en particulier le clergé. Un grand journaliste de l'époque l'avait d'ailleurs surnommé « l'Enfant terrible » en raison de ses idées libérales qu'il exprimait ouvertement. Fervent défenseur des principes des Patriotes, il a lutté pour un gouvernement responsable et pour l'abolition de la tenure seigneuriale et des dîmes, au grand désespoir de l'évêque de Montréal, M^r Bourget.

En plus d'avoir créé plusieurs journaux, dont *L'Avenir* en 1847 et *Le Défricheur* en 1862 (premier journal français à être publié dans la vallée de la Saint-François), Dorion a été l'un des fondateurs de l'Institut canadien de Montréal en 1847, voué à la diffusion des idées libérales au Canada.

En 1852, Dorion a déménagé dans le canton de Durham où il a fondé le village de L'Avenirville, nommé d'après son défunt journal *L'Avenir*. Il y a fait construire une église et un presbytère, attirant sur place un bureau de poste, un magasin et une scierie, tout cela sans cesser ses activités politiques. Élu député de Drummond-Arthabaska pour la première fois en 1853, il a siégé à l'Assemblée législative du Bas-Canada.

Ardent promoteur de l'éducation, il a fondé l'Institut des artisans du comté de Drummond en 1856, sur le modèle de l'Institut canadien de Montréal. L'année suivante, la quasi-totalité de ses membres votaient en faveur des écoles non confessionnelles.

Terrassé par une crise cardiaque, Dorion est décédé à L'Avenir le 1^{er} novembre 1866, à l'âge de 40 ans.

Le plan de la place telle que dessinée pour occuper le lot vacant au centre du village.

Ill. : Étienne André, aménagiste paysager

À peine quelques semaines après son inauguration, la place a pu jouer son rôle rassembleur. En juillet 2005, dans le cadre d'un jumelage entre L'Avenir et Saint-Florent-des-Bois, un village de la région de Vendée en France, des jeunes sont venus expérimenter la vie au Québec en séjournant dans des familles. À leur

arrivée, ils ont été accueillis sur la place publique Jean-Baptiste-Éric Dorion.

Un projet de cette envergure fait rarement l'unanimité, malgré les subventions, les commandites, les dons et l'implication bénévole. La population évoque souvent la nécessité d'entretenir les chemins comme argument pour s'opposer à l'investissement municipal dans un projet qui peut être perçu comme un luxe qu'on ne peut se permettre. Mais peut-on vraiment échapper à la responsabilité de doter une municipalité d'équipements collectifs structurants et de qualité, qui améliorent le cadre bâti et naturel, afin d'infléchir la tendance sociale observée ?

À l'heure où les municipalités reçoivent toujours plus de responsabilités des paliers supérieurs sans jamais obtenir les ressources financières adéquates, concevoir de tels projets relève non seulement de l'exploit, mais surtout de l'audace et de l'imagination de ceux et celles qui portent une vision d'avenir pour leur communauté.

Céline Labrecque est aménagiste à la municipalité de L'Avenir.

